

Séance plénière des 14 et 15 décembre 2016

Discours de Nathalie Sarrabezolles présidente du Conseil départemental du Finistère

Mesdames les Conseillères départementales,

Messieurs les Conseillers départementaux,

Bienvenue à toutes et tous en séance plénière publique du Conseil départemental. Je salue et remercie de leur présence les personnes qui se trouvent dans le public pour assister à nos échanges. Nous sommes réuni.e.s ce jour et demain pour débattre ensemble, démocratiquement et sereinement, des politiques publiques à mener pour les Finistériennes et les Finistériens, pour le Finistère, mais également, en filigrane, de notre contribution à la construction de notre projet de société dans notre département et plus largement en Bretagne, en France comme en Europe. En effet par notre voix et par nos actions, nous créons les conditions de notre présent et dessinons notre avenir.

Nous avons à l'ordre du jour des délibérations qui nous engagent et démontrent notre ambition pour le Finistère, comme elles engagent et impliquent nos partenaires. Plus qu'une méthode, la volonté faire participer largement et d'associer autour de nos projets est une manière de concevoir l'action publique qui la rend plus juste et plus efficace.

En cette fin d'année 2016, en Finistère, malgré des difficultés toujours bien présentes, des éléments nous permettent d'envisager l'avenir de manière plus optimiste. Je n'oublie pas, cependant, celles et ceux qui sont toujours en recherche d'emploi à la suite de la fermeture d'entreprises ou de plans de licenciements, non plus que celles et ceux qui vivent dans l'angoisse de le perdre, ou les agriculteurs et agricultrices dont la situation est dramatique pour certain.e.s et reste extrêmement précaire pour beaucoup. Le Conseil départemental, incarné par ses élu.e.s comme par ses agents, sera présent dans le cadre de ses missions pour accompagner chacun.e au mieux dans cette étape de leur vie.

Les données recueillies montrent que, le nombre de demandeurs et demandeuses d'emplois, notamment celui des jeunes, comme le nombre de demandes de RSA, se stabilise, voire amorce une légère décrue. Le nombre d'étudiant.e.s a augmenté, montrant un intérêt particulier pour l'offre de formation et pour la recherche dans notre département. Les chiffres de création d'entreprises comme ceux de l'investissement des entreprises dessinent une courbe croissante qui illustre une reprise de confiance. Nous pouvons ainsi remarquer le développement sur le territoire de jeunes entreprises innovantes qui se lancent dans des secteurs nouvellement ouverts. L'une d'elle, basée à Quimper, vient par exemple d'être retenue dans le cadre de l'appel à projet « Jeunes pousses -Green Tech verte » du ministère de l'écologie. Dans le secteur du tourisme, malgré une année annoncée comme mitigée, le Finistère semble tirer son épingle du jeu. La plus grande prudence s'impose malgré tout et il nous faut attendre des résultats

confortés. Nous pouvons également être satisfaits des efforts collectifs accomplis par l'ensemble des parties prenantes, des agriculteurs aux pouvoirs publics, dans le domaine de la pollution de l'eau, ponctués par la fin du contentieux sur l'engagement de la directive européenne dite « directive nitrates » et saluer la reconquête de la qualité des eaux.

Les initiatives, publiques ou privées, en plus d'être importantes pour notre territoire, sont remarquées largement au-delà du Finistère et contribuent à faire rayonner notre département. Et puisque j'évoque le rayonnement, j'ai une pensée également pour les Finistériens en course dans le cadre du Vendée Globe, dont un particulièrement bien placé : Armel Le Cléac'h. Ils portent à la fois l'exploit sportif et humain, ainsi que la recherche et le développement de technologies de pointe liées à l'économie de la mer, caractéristiques du Finistère. Je les salue tout particulièrement et leur adresse tous mes encouragements.

Dans les périodes de forte évolution comme celle que nous connaissons, il nous faut prendre les décisions qui nous concernent avec conviction et être force de proposition. C'est ce que nous nous attachons à faire et, cette année encore, nous avons agi en ce sens. Que ce soit en termes de ressources financières, de transferts, de projet, nous avons été présents à toutes les étapes de discussions qui nous étaient proposées et en avons initié d'autres lorsque cela nous semblait essentiel.

Cette année 2016 sera celle de l'élaboration du projet départemental. Après avoir fixé les orientations politiques en juin dernier, nous en avons finalisé la partie opérationnelle, incluant l'ensemble de nos grandes missions, ainsi que les propositions issues du schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public, organisant le travail et la mise en œuvre pour les cinq années. J'y reviendrai plus avant tout à l'heure, mais je tiens d'ores et déjà à souligner la qualité du travail des agents départementaux, très investis pour la qualité du service public pour les Finistériennes et les Finistériens.

Dans le même temps, nous avons été actifs et actives dans nos échanges avec l'Etat concernant nos recettes, comme nous l'avons été dans nos discussions avec la Région Bretagne, Brest Métropole et l'ensemble des partenaires concernés par les transferts de compétences. Ce travail préparatoire nous a permis de conclure un accord équilibré avec le Conseil régional et la Métropole du point de vue du transfert des ressources humaines et financières. Nous avons veillé, au cours des négociations, à préserver une complémentarité nécessaire, qui assure un équilibre entre les différents territoires finistériens, urbains, péri-urbains et ruraux. Les lois de réforme territoriale nous obligeaient à clarifier les compétences des différentes collectivités. Nous continuons à agir en ce sens, à la fois dans nos discussions avec nos partenaires et dans les propositions d'évolution de nos interventions qui seront présentées lors de nos débats.

En ce qui concerne nos échanges avec l'Etat sur nos recettes et le financement des allocations individuelles de solidarité, je regrette la fin de non-recevoir opposée par

l'Assemblée des Départements de France aux négociations ouvertes avec le gouvernement. Nous avons malgré tout pu avancer puisque, même si nous sommes loin d'avoir obtenu gain de cause dans tous les domaines, le travail mené sur les critères nécessaires à la juste répartition du fonds de secours aux départements a porté ses fruits. Le Finistère ainsi, pourra l'année prochaine bénéficier d'une partie de ce fonds au regard de l'analyse croisée des différentes politiques de solidarité, que ce soit dans le domaine de l'insertion, du handicap ou du vieillissement. Les échanges engagés avec le Premier ministre sur la signature d'un protocole d'accord concernant les dispositifs d'insertion se poursuivent également. Même si elles sont encourageantes, ces propositions sont loin de mettre un terme au nécessaire débat que nous devons mener au sujet des politiques de solidarité nationale. Je les poursuivrai donc au nom du Conseil départemental, à la fois au sein de l'Assemblée des départements de France et dans nos échanges avec l'Etat, afin que les politiques de solidarité, nourries d'engagements discrets et de l'humilité de la proximité, soient reconnues et soutenues comme elles devraient l'être, dans le souci d'une égalité d'accès, pour asseoir les bases d'une société de progrès pour toutes et tous.

Notre débat d'orientations budgétaires, demain, nous permettra de revenir sur nos perspectives budgétaires. L'évolution de nos compétences, de nos ressources (nous devons assumer une baisse de près de 119 millions d'euros en 4 ans, soit plus de 11% de notre budget) nécessite que nous nous interroguions encore sur notre manière d'agir et l'adaptation du niveau de service public. Cela questionne à la fois nos politiques internes et nos politiques partenariales, nos relations avec les communes et les intercommunalités notamment. Les contrats de territoires, ainsi, sont amenés à évoluer pour prendre en compte encore un peu plus les particularités de chaque territoire, ainsi que les évolutions de compétences du Département et des intercommunalités, autant que le contexte budgétaire et institutionnel qui voit les dotations aux départements diminuer et des fonds d'aides de l'Etat aux communes augmenter.

Dans ce contexte, nous devons toutefois garder impérativement une attention particulière à la situation des plus fragiles d'entre nous et à la vitalité de notre territoire, de ses forces vives. Pour filer la métaphore, je dirais qu'il nous faut être attentives et attentifs à ne pas assécher les petits ruisseaux qui alimentent les fleuves, ce qui mènerait à un rétrécissement très net de notre champ de perspectives.

A ce moment, je pense notamment au mouvement associatif, qui souffre singulièrement en ces périodes de restrictions budgétaires. Or ce mouvement est une force, tout particulièrement en Finistère. Son essoufflement nous ferait perdre beaucoup. C'est pourquoi je propose que l'année 2017 soit une année consacrée à l'engagement associatif et au bénévolat. J'appelle la participation et la contribution des associations et des fédérations à cette réflexion sur les partenariats à ouvrir ou à renforcer, en tenant compte des réalités budgétaires et financières. Je sais que beaucoup l'ont déjà menée. Je pense qu'il est temps que nous la partagions largement. Pour ce faire, je prendrai contact avec nos interlocuteurs associatifs afin de préparer des Etats généraux de l'engagement

associatif et du bénévolat avant l'été. Ils nous seront un support important, en complément du rapport déjà préparé par les élu.e.s sous la conduite de Michel Loussouarn en 2012.

Comme vous le verrez au fil de cette séance, non seulement nous gérons un département, et nous le gérons bien, en conformité avec nos engagements auprès des citoyennes et des citoyens, mais nous allons au-delà, comme notre devoir politique nous l'impose : nous l'inscrivons dans une perspective d'avenir positive et constructive. C'est à mon sens ce que nous devons aux Finistériennes et Finistériens et notamment aux plus jeunes, qui doivent s'engager en confiance dans la vie qui les attend, dans la société qu'ils contribuent à construire.

Sur tous ces sujets, si importants pour le quotidien en Finistère, je vous remercie par avance pour vos contributions aujourd'hui et demain. Comme je le disais il y a quelques minutes, nous avons dans notre hémicycle, enceinte de démocratie locale, l'opportunité d'échanger de manière républicaine et sincère, constructive, de partager des idées et des réflexions qui illustrent notre volonté de porter une ambition et un projet pour le Finistère. Je nous encourage à nous en saisir !

Dans cette perspective, pour terminer mon propos avant de laisser place au débat et aux échanges, je vous souhaite à toutes et tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, avec vos proches, avec celles et ceux qui vous sont cher.e.s, dans la chaleur et le plaisir de la rencontre et du partage.

Seul le prononcé fait foi.

Nathalie Sarrabezolles,
Présidente du Conseil départemental du Finistère